



Chères et Chers membres du PLR de Saint-Blaise (PLRSB),

En ce dernier jour de 2020, il nous tient à cœur de vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Puisse 2021 être synonyme de santé et de succès pour vous et vos proches.

Nous profitons de cette occasion pour revenir sur deux dates marquantes de 2020 et sur une échéance importante en 2021.

- **25 octobre 2020** : après une campagne de 122 jours, le PLRSB perd la majorité absolue au Conseil général, mais garde la majorité relative. Avec 47.5% de suffrages, le PLRSB conserve toutefois la majorité absolue dans toutes les commissions. Merci encore pour vos dons et vos cotisations. Votre générosité nous a permis d'être actifs et présents dans cette campagne.
- **17 décembre 2020** : la séance constitutive est houleuse. L'Entente maintient la candidature de son « Poulain », malgré les réserves clairement exprimées par le PLRSB et le PS aux séances de l'interpartis. Le PLRSB a été clair : en cas de maintien de ladite candidature, il présenterait une alternative. A la séance constitutive, l'Entente fait son show et demande une première suspension de séance pour présenter deux autres candidat.e.s. A la deuxième suspension de séance, le PS et le PLRSB soutiennent la candidature de Pierre Schmid, qui avait cartonné lors des élections communales. Enfin, n'acceptant pas la répartition politique dans les commissions pourtant donnée par le système informatique du canton, l'Entente décide de ne pas encore pourvoir son unique siège à la commission de finances et de gestion. L'Entente promet qu'il y aura une suite. Affaire à suivre donc ; -) Lors de cette séance constitutive, le PLR Rajesh Ambigapathy accède au perchoir du Conseil général et les PLR Claude Guinand et Roland Canonica sont adoubés au Conseil communal. Désormais, le 2-2-1 prévaudra au Conseil communal. Le PLRSB s'y fera et ses commissaires veilleront au grain dans les commissions.
- **18 avril 2021** : les citoyennes et citoyens des Verrières, de La Chaux-de-Fonds, de Saint-Blaise et de la Grande Béroche ainsi que celles et ceux des autres Communes neuchâtelaises éliront les mêmes candidat.e.s au Grand Conseil (et au Conseil d'Etat, aussi). Un seul territoire, une seule circonscription électorale. Le Grand Conseil élu en avril 2021 sera composé de 100 députés. Enjeu pour le PLRSB : avoir des représentant.e.s au Château. L'objectif du PLR cantonal est de convaincre 100 candidat.e.s à se mettre en liste, dont 50 dans les sections du Bas du canton. En 2012 et 2016, le PLRSB avait présenté plus de quatre candidats. Combien de candidat.e.s en 2021 ? Si vous êtes intéressé.e ou si vous connaissez des intéressé.e.s, n'hésitez pas à contacter charles.constantin@ne.ch au 079 788 51 30, d'ici le 11 janvier. D'avance un grand merci.

La fin de l'année est aussi propice aux remerciements. Nous témoignons ici notre gratitude aux sept Conseillers généraux qui viennent de remettre leur mandat (Michele de Ieso, Eduardo Dias, Sébastien Marti, Jean-Claude Musy, Olivier Thomann, Didier Wuillemin et Jean-Michel Zweiacker) ainsi qu'au Conseiller communal Caryl Beljean (cf. hommage sur www.plrsb.ch). Nos remerciements vont aussi aux 25 candidat.e.s aux élections communales qui ont permis au PLRSB de remporter 17 sièges sur 35. Enfin, dans ce concert de remerciements, nous ne VOUS oublions pas, VOUS, membres de notre section, qui nous avez soutenus de près et de loin, ces derniers mois.



Lors de la rencontre du 14 décembre 2020 qui a précédé la séance constitutive, le PLRSB a rappelé à ses élu.e.s leurs devoirs et responsabilités pour la législature 2021-2024. Tout le monde doit tirer à la même corde au cours des prochaines années. Rassurez-vous, le Comité n'est pas en reste. Il a aussi son lot de responsabilités qui s'articulent autour des sept missions suivantes :

1. Exécuter les affaires courantes et administratives
2. Détailler et rappeler le champ de compétences de chacun
3. Dégager une ligne et de la proactivité PLRSB sur les grands enjeux de la Commune
4. Préparer la relève PLRSB (femmes, jeunes) aux divers échelons
5. Fédérer les membres et les élu.e.s PLRSB autour des valeurs et d'un programme communs
6. Encourager ses élu.e.s à être à l'écoute et en phase avec les citoyens
7. Etablir les différents liens stratégiques

La campagne des élections communales et la préparation de la nouvelle législature ont mobilisé nos énergies en 2020. Nous nous réjouissons maintenant d'entamer la nouvelle année. Place au travail de terrain pour relever avec succès les grands défis de la prochaine législature. A ce sujet, nous avons émis l'idée d'organiser des cercles de réflexion PLRSB sur les enjeux majeurs de la Commune. En 2021, nous vous proposerons aussi de revoir les statuts du PLRSB. C'est sûr, l'année prochaine, nous vous recontacterons !

Dans l'attente de nos retrouvailles et de nos prochains contacts, nous vous présentons nos meilleures salutations et vous souhaitons un magnifique réveillon. Prenez bien soin de vous. A très bientôt.

Saint-Blaise, le 31 décembre 2020.

Comité du PLRSB

Charles Constantin, Président
Florence Porret, Vice-Présidente
Nicolas Bornand, Président de groupe
Rajesh Ambigapathy, Trésorier a.i.
Jacques Rivier, Secrétaire
David Guenin
Ludovic Kuntzer

